



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité routière - Dangers RD 751 - Réalisation axe Nantes-Pornic 2x2 voies

Question orale n° 24

Texte de la question

M. Yannick Haury alerte Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, des dangers que l'inadaptation de la RD 751 à l'actuelle densité de circulation fait courir aux usagers. Constatant sur cette route l'augmentation inquiétante de graves accidents, souvent mortels, les élus du Pays de Retz ont approuvé la réalisation de deux fois deux voies sur l'axe Nantes-Pornic et ont pris conscience de la nécessité d'améliorer le tracé de cette route sur sa totalité. Afin de sauver des vies et de répondre favorablement à la forte attente des habitants du Pays de Retz, il souhaiterait que l'État s'engage aux côtés de la région et du département pour que ce dossier se concrétise rapidement et pour que des financements nationaux, complémentaires à ceux des collectivités territoriales, permettent de répondre sans délai à l'urgence de cette nécessité.

Texte de la réponse

AMÉNAGEMENT DE L'AXE NANTES PORNIC

M. le président. La parole est à M. Yannick Haury, pour exposer sa question, n° 24, relative à l'aménagement de l'axe entre Nantes et Pornic.

M. Yannick Haury. Madame la ministre chargée des transports, je souhaite appeler votre attention sur la route qui relie Nantes à Pornic. Sur 40 kilomètres circulent 10 000 à 20 000 voitures par jour selon la saison ; quatre personnes ont perdu la vie depuis le début de l'année 2017.

La route départementale RD 751 est particulièrement inadaptée au flux de circulation grandissant et provoque depuis bien trop longtemps un nombre d'accidents souvent graves, ce qui n'est plus supportable.

Les habitants se plaignent de plus en plus des comportements à risque très significatifs sur cet axe et des accidents dus à des infrastructures inadaptées. Récemment, une pétition pour la sécurisation de cette route a d'ailleurs recueilli 7 400 signatures.

Conscients des fortes attentes de la population, les élus du pays de Retz ont approuvé la réalisation de la route à deux fois deux voies sur l'axe Nantes Pornic. Le département de Loire-Atlantique, soutenu par la région des Pays de Loire, a voté à l'unanimité le doublement d'une portion de la RD 751. L'État a commencé à prendre ses responsabilités en décidant d'installer un nouveau radar mobile sur une portion de 15 kilomètres début 2018.

Mais cela n'est pas suffisant : la problématique du doublement reste entière sur une trentaine de kilomètres et l'horizon 2030 paraît lointain face à l'urgence et à la nécessité d'améliorer le tracé de cette route sur sa totalité.

Aussi, madame la ministre, afin de sauver des vies et de répondre favorablement aux fortes attentes des habitants, les élus de ce territoire souhaitent que l'État s'engage aux côtés de la région et du département pour

que ce dossier se concrétise rapidement et que des financements nationaux, complémentaires à ceux des collectivités territoriales, permettent de répondre sans délai à l'urgence de la situation.

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Monsieur le député, vous appelez mon attention sur le besoin de mettre à deux fois deux voies la RD 751 entre Nantes et Pornic pour des raisons de sécurité routière.

Je tiens tout d'abord à rappeler que depuis la loi du 13 août 2014 relative aux libertés et responsabilités locales, ce que l'on a appelé l'acte II de la décentralisation, l'État n'a plus vocation à financer des projets routiers qui ne portent pas sur le réseau routier national. Toutefois, le Gouvernement est particulièrement attentif aux besoins d'équipement et de développement des territoires.

C'est pourquoi j'ai souhaité qu'à l'occasion des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre dernier et que je clôturerai demain, les différents groupes de travail puissent réfléchir à ces questions et proposer des solutions concrètes, pour réduire non seulement les fractures sociales et territoriales mais aussi les accidents et les risques. Les mauvais résultats de la sécurité routière nous rappellent fréquemment l'importance de ces enjeux.

Monsieur le député, vous en appelez à un financement plus solidaire des infrastructures de transport et à une route plus sûre, afin de faciliter les déplacements du quotidien et le désenclavement des territoires.

Soyez assuré que ces préoccupations sont pleinement les miennes. Les conclusions qui seront tirées des travaux des Assises devront permettre de proposer à la représentation nationale un projet de loi d'orientation sur les mobilités, qui les intégreront. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation, lors des débats parlementaires intenses qui ne manqueront pas d'avoir lieu à cette occasion, pour que s'inscrivent dans la loi des mesures pour y répondre au mieux.

M. le président. La parole est à M. Yannick Haury.

M. Yannick Haury. Je vous remercie, madame la ministre, pour votre réponse et pour l'attention que vous portez à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 24

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#)

Réponse publiée le : 13 décembre 2017, page 6395

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2017](#)